

# RÈGLEMENT

## Article 1

Le Centre de Formation du R. AYWAILLE F.C. organise son tournoi annuel de l'Ascension les jeudi 10, samedi 12 et dimanche 13 mai 2017.

## Article 2

Toutes les rencontres se dérouleront sur le terrain synthétique du complexe de la Porallée à Remouchamps.

## Article 3

La dimension des terrains sera identique à celle d'application pour les matches de championnat dans chaque catégorie.

## Article 4

Les délégations devront montrer la plus parfaite correction. Participer au tournoi signifie accepter, sans restriction, le présent règlement. Les joueurs et leurs accompagnateurs engagent l'honneur sportif de leur club. Ils certifient être animés du meilleur esprit sportif.

## Article 5

Chaque club sera responsable de sa délégation pendant le tournoi et toute incorrection flagrante pourra entraîner la radiation immédiate du tournoi pour l'équipe. Le RAFC décline toute responsabilité à cet égard, de même qu'à l'égard de tout vol ou accident au cours de la manifestation. Les joueurs doivent être couverts par l'assurance fédérale.

## Article 6

Les arbitres appliqueront les lois du jeu appliquées par l'URBSFA.

## Article 7

Chaque délégué devra remplir, en lettres capitales, une feuille d'arbitre au début du tournoi, au plus tard 30 minutes avant le début du premier match de son équipe.

## Article 8

Les équipes devront porter les équipements traditionnels aux couleurs de leur club. Il incombera à chaque équipe de prévoir un deuxième équipement de couleurs différentes ou des chasubles. Les équipes doivent se munir de leurs propres ballons d'échauffement.

## Article 9

En cas d'absence d'une équipe, le club engagé sera redevable au club organisateur d'une amende d'un montant de 150,00 EUROS.

## Article 10

L'échauffement d'avant match pourra se faire uniquement dans la zone annexe jouxtant le terrain synthétique. **Interdiction formelle de monter sur le terrain A en gazon!**

## Article 11

Le comité organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement en cas de force majeure. Il sera également le seul habilité à trancher, après conciliations, tout cas non prévu au présent règlement.

**Un grand merci à tous pour votre participation...**

**Soyons Fair-Play !!!**